

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Agostino, Martin, Thomas,
Siverio
Nom SILVERIO

Né le 28 août 1941
à 10 heures 20
à Draguignan (Var)
de (1) Sébastião Joaquim
SILVERIO
et de (1) Gracinda de Jesus
TOMAZ MARTINS

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 336
le 17 mai 2009 (2)



L'officier de l'état civil
Signature

MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à BRIE CONTE ROBERT
le 24 avril 2010
Les futurs époux ont déclaré (4) qu'un contrat de
mariage a été fait le 24 avril 2010 par Notaire Jean-

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 8

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés
à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Lucia
Nom SARAIVA

Née le 06 novembre 1978
à 20 heures 45
à Sillecrezes (Val de Marne)
de (1) Manuel SARAIVA

et de (1) Maria Augusta
FIGUERIDO RIBEIRO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 510
le 23 mars 2009 (2)

L'officier de l'état civil
Signature

MENTIONS MARGINALES (3)

(Seine et Marne)
à 14 heures 30
mariage a été fait le 24 avril 2010 par
Notaire MARC VANYSACKER, Notaire

le 24 avril 2010



(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou
« qu'un contrat de mariage a été fait le par maître
notaire à »

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 296

le 13 mars 2009

à 10 heures 02

est né(e) (1) Théo SILVERIO

du sexe Masculin

à Quincy-Sous-Sénart (Essonne)
reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le 13 mars 2009

L'officier de l'état civil



Sceau

par diligences

Li 3

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.